

Comment utiliser se souvenir et se rappeler

Salut à tous ! Déjà, merci à Dominique qui est une membre fidèle de l'académie Français Authentique et qui m'a suggéré de parler de ces deux verbes. Il n'y aura pas en fait de définition claire et nette à suivre dans tous les cas qui marche tout le temps, il y a juste des petites tendances que je souhaite vous expliquer aujourd'hui. Et encore une fois, ce ne sera pas exhaustif – ça veut dire qu'on ne verra pas tous les cas possibles, toutes les exceptions, mais je vais vraiment aller au cœur de finalement ce qui est intéressant pour vous en tant que non francophones.

Déjà, ces deux verbes, ils ont un sens très très proche et ils nous montrent une même notion qui est le fait d'avoir quelque chose en tête qui est liée au passé et l'avoir encore en tête aujourd'hui. Et c'est finalement le contraire d'oublier quelque chose. Se souvenir et se rappeler, c'est avoir quelque chose en tête qui est liée au passé.

Si on prend « se rappeler », il y a l'idée un petit peu qu'on fait un effort de mémoire, donc, vraiment, c'est la tête qui travaille, il n'y a pas d'émotion ; on essaye, grâce à son cerveau, à sa tête de récupérer quelque chose qui est dans notre mémoire. Donc, on va dire : « Je me rappelle son visage, je me rappelle son prénom, je me rappelle mon dernier match de football, je me rappelle un point de grammaire française particulier, etc. » On utilise vraiment notre mémoire, c'est la tête qui travaille.

Se souvenir, c'est laisser revenir quelque chose à son esprit, donc, ce n'est pas forcément volontaire, ce n'est pas un travail intellectuel et, souvent, pour se souvenir, on parle d'émotion, de personne, de sentiment. Ce n'est plus la tête qui travaille comme quand on dit « se rappeler » où c'est la tête ; se souvenir, c'est plutôt le cœur, les émotions, les sentiments. On va dire : « Je me souviens des bons moments passés ensemble ; je me souviens de mon premier amour ; je me souviens de mon grand-père ; je me souviens de notre rencontre. » Là, c'est plus le cœur, les sentiments, les émotions.

En termes de grammaire, ces deux verbes pronominaux s'emploient de façon différente. On se rappelle quelque chose. C'est « se rappeler » + complément d'objet direct, ce n'est pas « se rappeler de », c'est « se rappeler quelque chose. » On dira : « Je me rappelle mon passé. » et pas : « Je me rappelle de mon passé. » Et on dira donc : « Je me le rappelle. » et pas : « Je m'en rappelle. » J'insiste là-dessus parce que c'est une erreur très très répandue chez les francophones, une erreur que j'ai souvent faite et que je fais encore parfois sans m'en apercevoir. On ne dit pas : « Je me rappelle de quelque chose. », c'est faux ; on ne dit pas : « Je m'en rappelle. », c'est faux. La seule exception, c'est quand le complément d'objet direct est un pronom personnel, par exemple « moi », ou « toi » où là, on va mettre un « de ». Par exemple : « Je me rappelle de toi. » ou « Je me rappelle de lui. » C'est la seule exception.

Et pour la négation – puisqu'on m'a posé la question sur Facebook aussi – on dira : « Je ne me le rappelle pas. » Se souvenir, par contre, lui, il a un COI (complément d'objet indirect). On dit : « Je me souviens de quelque chose. Je me souviens de mon passé. » donc, là, on dira : « Je m'en souviens. » Et pour la négation, on dira : « Je ne m'en souviens pas. »

Donc, voilà, les amis, j'espère avoir été clair. En termes de grammaire, on dit : « Je me rappelle quelque chose. » et « Je me souviens de quelque chose. » On utilise « se rappeler » pour des choses où on a un effort de mémoire, où c'est la tête qui travaille. Et on utilise « se souvenir » pour quelque chose où c'est le cœur qui parle, où on parle plutôt des émotions et des sentiments. J'espère vous avoir aidés dans cette vidéo.

A très bientôt pour la prochaine.